

AR

AUGUSTIN RUINARD Academie

Le Contentieux de la Formation : Enjeux et Risques pour l'Employeur

Objectifs et contexte de la formation

La gestion de la formation nécessite de s'approprier la réglementation et son déploiement dans l'entreprise. Cette formation permet aux responsables formation de maîtriser les évolutions concernant le pilotage de la formation en vue d'identifier les risques de contentieux. Elle offre un éclairage sur les derniers textes en vigueur et leur mise en œuvre.

Compétences attestées

- Maîtrise des Obligations de Formation de l'Employeur :
 - Cerner les obligations de l'employeur en matière de formation.
 - Appliquer les obligations spécifiques de formation en cas de licenciement.
- Gestion des Sanctions et Contentieux :
 - Identifier les sanctions en cas de défaut ou d'insuffisance de formation.
 - Gérer les contentieux liés à l'entretien professionnel.
- Consultation des Instances Représentatives du Personnel (IRP) :
 - Comprendre les obligations de consultation du CSE.
 - Identifier les obligations de formation des représentants du personnel.
- Formation en Alternance :
 - Maîtriser les formalités relatives à l'établissement du contrat.
 - Gérer les obligations de formation de l'employeur et les ruptures de contrat.

Types d'emplois accessibles

- Directeurs et Responsables formation
- Chargés de formation
- Directeurs des Ressources Humaines
- Responsables des Ressources Humaines
- Responsables du développement RH

Secteurs d'activité

- Entreprises de toutes tailles
- Cabinets RH
- Administrations publiques

Programme de la formation

Cerner les Obligations de l'Employeur en Matière de Formation à l'Égard des Salariés

- Obligation d'adaptation au poste et de maintien dans l'emploi.
- **Discussion** : Contour de l'obligation de formation.

Identifier les Sanctions en Cas de Défaut ou d'Insuffisance de Formation

- Sanctions et contentieux liés à l'entretien professionnel.
- **Étude de cas** : Rappel des obligations et critères à vérifier lors de l'EP à 6 ans.

Obligations Spécifiques de Formation en Cas de Licenciement

- Formation en présence d'une inaptitude ou d'une insuffisance professionnelle.
- Formation en cas de licenciement pour motif économique.
- **Analyse** : Focus sur les premières décisions rendues.

Consultation des Instances Représentatives du Personnel (IRP)

- Consultation obligatoire du CSE.
- Formation des représentants du personnel et discrimination.
- **Discussion** : Focus sur la commission Formation.

Cerner les Obligations de l'Employeur dans le Cadre des Formations en Alternance

- Formalités relatives à l'établissement du contrat.
- Obligations de formation de la part de l'employeur.
- Gestion de la rupture du contrat.
- **Étude de cas** : Analyser des situations concrètes de rupture de contrat.

Rythme de la formation

En Formation Initiale

La formation se déroule sur 4 heures, principalement en cours théoriques et pratiques. Un parcours personnalisé peut être envisagé, entraînant des ajustements du volume horaire total.

Tarifs de la formation

En Initiale

Coût de la formation : 550 € HT

Evaluation et certification

L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur. Une évaluation de l'action de formation sera réalisée à chaud dès la fin de la formation pour mesurer la satisfaction et à froid 60 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.

 augustinruinardacademie.com
 +33 (0) 1 60 79 08 37
 contact@augustinruinardgroupe.com
 64 Allée des Champs Elysées, 91080 Evry

AR AUGUSTIN RUINARD
Académie

Siret : RCS 949 493 183
TVA : FR65949493183

Certifications Qualiopi :
L. 6313-1-1 & L. 6313-1-2
NDA : 11756715375
APE : 8559B